RAPPORT ARTICLE 29 LEC

EN APPLICATION DU V DE L'ARTICLE D.533-16-1 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER
(Exercice 2025)

A. Démarche générale de l'entité sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

A.1 Résumé de la démarche

Bien que sensible aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance, FOREST INVEST n'a pas mis en place de processus de prise en compte systématique des critères ESG dans les politiques d'investissement de ses fonds.

En conséquence, FOREST INVEST ne gère pas de fonds prenant simultanément en compte les critères ESG.

A.2 Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement

FOREST INVEST estime que la prise en compte et l'application systématique des critères ESG ne sont pas adaptés aux stratégies de gestion de ses fonds, la société souhaitant conserver une indépendance dans ses choix de gestion.

A.3 Adhésion de l'entité, ou de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères ESG ainsi qu'une description sommaire de ceux-ci

FOREST INVEST et les fonds sous gestion n'ont à ce jour pas adhéré à des chartes, codes, initiatives ou labels relatifs à la prise en compte des critères ESG.

B. Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)

Les fonds gérés par FOREST INVEST sont catégorisés en Article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

SAS FOREST INVEST - 3 rue Abbé Meslier - CS 81925 - 25020 BESANCON CEDEX
Tél. : 03 81 52 68 09 – Courriel : communication@sasforestinvest.fr
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP-14000007
Société par Actions Simplifiée au capital de 200 000 € - RCS BESANCON 518 670 310
https://www.domaines-et-patrimoine.fr